



La CFDT : « 65 ans doit rester l'âge de la retraite à taux plein »

Entretien A moins d'une semaine d'une journée de grèves et de manifestations, François Chérèque, secrétaire général de ce syndicat, détaille dans « Le Monde » les quatre « signes d'ouverture » qui permettraient de « reprendre enfin le dialogue ». Il estime que des « annonces » et de « décisions » officielles nouvelles devront être faites « le 7 septembre au soir ou le 8 au matin ». En 2008, l'Etat a supprimé 86 000 postes de fonctionnaires ; la proportion de non-titulaires augmente.

François Chérèque : « 65 ans doit rester l'âge de la retraite à taux plein »

Le secrétaire général de la CFDT table sur une forte mobilisation le 7 septembre et précise ses revendications

Meetings, universités d'été syndicales, grand-messe patronale de Jouy-en-Josas (Yvelines) sur le campus de HEC : la rentrée sociale bat son plein à moins d'une semaine de la journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 7 septembre à laquelle appellent tous les syndicats. Ce jour-là débutera à l'Assemblée nationale l'examen en séance publique du projet de réforme des retraites.

Le président, le gouvernement et les syndicats jouent dans cette affaire une partie de leur crédibilité : les premiers testeront leur capacité à poursuivre les réformes ; les seconds éprouveront leur efficacité et leur aptitude à peser sur le cours des choses. Si le pouvoir, instruit par le précédent du mouvement social de 1995 provoqué par la crainte d'une remise en cause des régimes spéciaux de retraite, marche sur des œufs, les syndicats, combatifs, observent aussi une certaine prudence.

A Lyon, où il effectuait sa rentrée, le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a tablé, mardi 31 août, sur une mobilisation « au

moins comparable » à celle du 24 juin. Dénonçant un projet de loi qui ne viserait qu'à « faire des économies », il a appelé les salariés à combattre « un recul social sans précédent ».

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, son homologue de la CFDT, François Chérèque, aborde avec confiance la mobilisation du 7 septembre. Il critique la méthode du gouvernement, qu'il dit ne pas comprendre, demande au chef de l'Etat d'« entendre » les organisations syndicales et précise les points sur lesquels il attend des concessions du pouvoir.

Les syndicats ont prévu de se retrouver le mercredi 8 septembre dans l'après-midi pour décider d'éventuelles suites à donner à leur action.

A en croire François Fillon et Eric Woerth, le gouvernement amendera le projet de loi réformant les retraites sur les trois thématiques encore ouvertes à la discussion : la pénibilité, les polypensionnés et les carrières longues. **Avez-vous été consulté sur ces modifications et peuvent-elles, à votre avis, changer l'équilibre général de la réforme ?**

A partir du moment où l'on maintient le report de 60 à 62 ans de l'âge légal de la retraite, avec toutes ses conséquences en termes d'accroissement des inégalités, quelques adaptations ne changeront pas notre appréciation générale, notre désaccord global sur le projet de loi. Toutefois, nous ferons avancer tout ce qui permettra d'en atténuer les effets. Nous

« La durée de cotisation va augmenter pour tout le monde, y compris pour les salariés ayant commencé à travailler tôt »

avons deux objectifs : faire en sorte que le gouvernement accepte de réformer sa réforme ou, à tout le moins, faire modifier tout ce que l'on pourra faire modifier. Depuis le 15 juin, le gouvernement tient le même discours : on est prêts à changer, dit-il. Pourtant, nous ne connaissons pas précisément ses intentions. Nous n'avons plus de contact direct avec lui depuis le 14 juillet.

Le ministre du travail a proposé le 24 août aux partenaires sociaux de les recevoir. Apparemment, seul le patronat a répondu à son invitation, les syndicats ont décliné. N'est-ce pas une manière de durcir le ton ?

Non, mais nous avons fait le bilan des entretiens de ces derniers mois. Nous avons multiplié les rencontres, que ce soit à mon niveau ou à celui de notre responsable des retraites. Nous avons fait point par point des contre-propositions et, à chaque fois, nous avons obtenu de nos interlocuteurs gouvernementaux la même réponse : « cela coûte trop cher » ou « c'est le président qui décide, je ne suis pas en mesure de vous répondre » ! Je ne comprends pas la méthode du gouvernement.

A moins d'une semaine de la journée de grèves et de manifestations du 7 septembre, comment se présente la mobilisation ? Et quels objectifs vous fixez-vous ?

La CFDT est restée mobilisée cet été. Les militants n'ont pas oublié la réforme des retraites pendant leurs vacances. Le rendez-vous du 7 septembre se présente bien. Les préavis déposés dans les transports, l'administration et les services publics sont très nombreux. Nous voulons faire au moins aussi bien que le 24 juin avec ses quelque deux millions de manifestants et une bonne mobilisation du privé, sachant que la rentrée n'est guère propice à ce genre de rendez-vous.

Comment voyez-vous l'après-7 septembre ?

Il y a deux inconnues : ce que fera le gouvernement, comment réagiront les salariés. On peut faire deux hypothèses : la meilleure serait que le gouvernement accepte de rediscuter globalement de son projet et des contre-propositions, ce qu'il n'a jamais fait ; la

seconde serait qu'il fasse des propositions très concrètes de modification. Ce serait des signes d'ouverture nous permettant de reprendre enfin le dialogue.

A quoi pensez-vous ?

J'en vois quatre possibles. La plus importante concerne le report de 65 à 67 ans de l'âge de la retraite à taux plein. Cette mesure, qui pénalise les femmes et les ouvriers, ne passe absolument pas dans l'opinion.

65 ans doit rester l'âge de la retraite à taux plein. La CFDT demande au gouvernement de maintenir cette borne d'âge jusqu'en 2018, date à laquelle il est prévu de réaborder la question des retraites. Il y a d'ailleurs eu des amendements parlementaires transpartisans sur ce sujet que le gouvernement a rejetés.

Sur les carrières longues, la situation est quasi ubuesque. La durée de cotisation va augmenter pour tout le monde, y compris pour les salariés ayant commencé à travailler tôt. Certains d'entre eux devront justifier de quarante-quatre ans de durée de cotisation. Ce n'est pas un progrès. C'est une remise en cause, une nouvelle régression par rapport à 2003. Il faut la même durée de cotisation pour tous. S'agissant des polypensionnés, nous attendons une mesure claire pour ceux qui ont passé moins de quinze ans dans la fonction publique, aujourd'hui les plus pénalisés. Sur la pénibilité, il est scandaleux de nier la réalité des métiers pénibles.

Que reprochez-vous au dispositif prévu par le gouvernement ?

Il est trop restrictif, et bien dans la culture française qui veut imposer que tout le monde franchisse les étapes de la vie au même rythme et parte à la retraite au même âge. Ce pays n'est plus un pays, c'est une caserne ! La vie, c'est

autre chose. Eric Woerth a évoqué un âge de raison pour la retraite à 62 ans, mais pour les salariés touchés par la pénibilité du travail, il impose la déraison. Car l'âge de raison pour un ouvrier, un technicien, un cadre, pour un homme ou une femme n'est pas le même.

Bernard Thibault ne cesse de durcir le ton et ne semble guère croire à une possibilité de concession importante du gouvernement. Qu'en pensez-vous ?

Je partage son scepticisme. Le gouvernement pense « coût », quand il devrait penser « justice sociale ». Il ne veut pas chercher de financements complémentaires. Pourtant, le 7 au soir ou le 8 au matin, avant la réunion de l'intersyndicale, il faudra bien qu'il fasse des annonces et prenne des décisions. Le président doit nous entendre.

La CFDT participe, le 4 septembre, à côté de la Ligue des droits de l'homme, de diverses associations et de nombreux syndicats à un « grand rassemblement citoyen » à Paris pour défendre les valeurs de la République. Les jugez-vous menacées ?

Je reviens de Gdansk en Pologne où j'ai fêté les 30 ans de Solidarnosc. Il faut, je crois, aller à l'étranger, pour mesurer à quel point les propos du chef de l'Etat et l'attitude du gouvernement sur les Roms ont choqué en Europe, tant sur le contenu que sur la forme. Personnellement, ce qui m'a fait froid dans le dos, c'est la possibilité que deux enfants délinquants nés en France puissent être différents aux yeux de la loi à leur majorité, du fait de l'origine de leurs parents. C'est insupportable, et ce serait toucher à l'un des fondements des valeurs de la République. ■

**Propos recueillis par
Claire Guélaud**

Date: 02.09.2010

OJD: (354316)

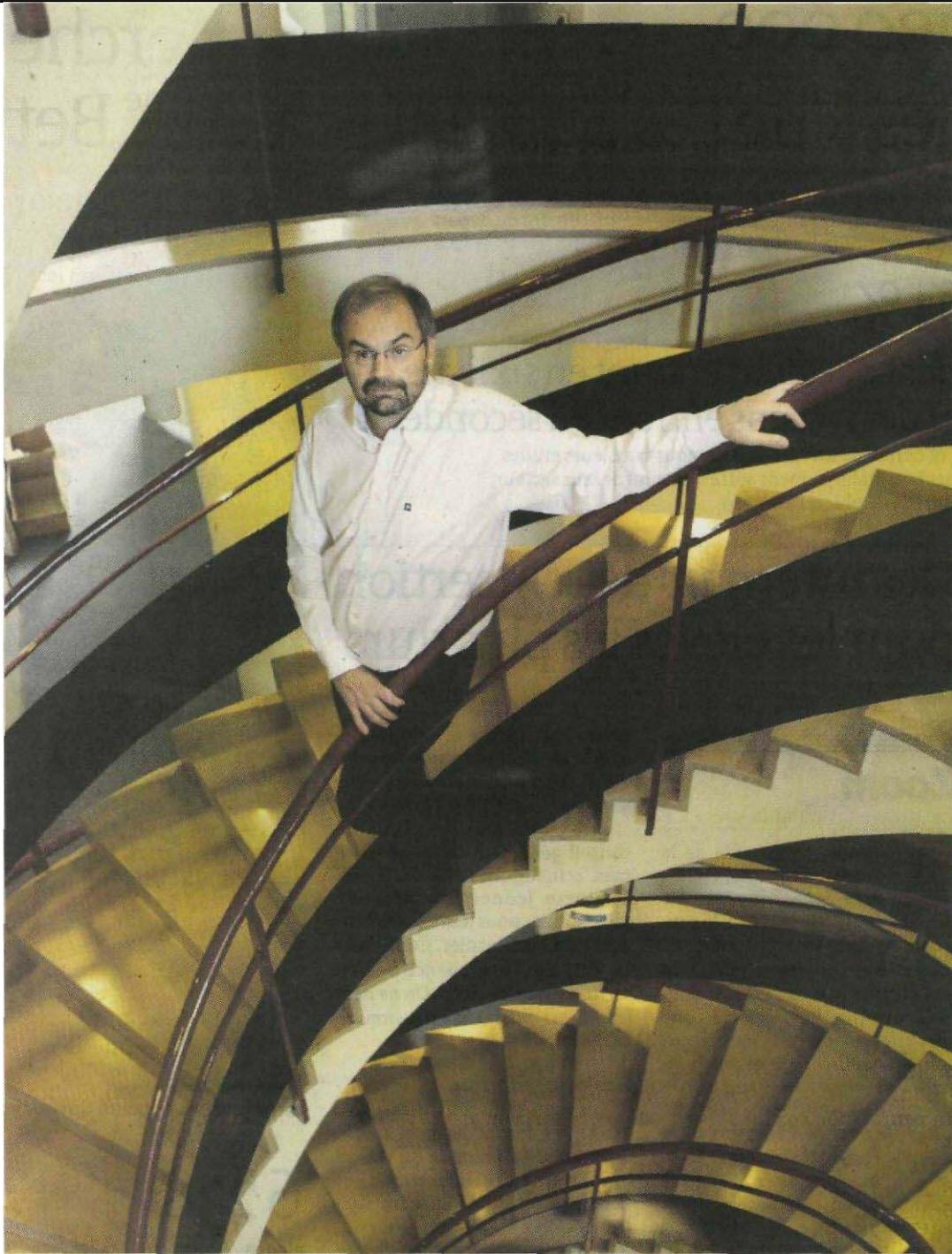
Page: 1-10

Edition: PRINCIPALE (FRANCE)

Suppl.:

Rubrique: France

Le Monde



Le patron de la CFDT au siège parisien du syndicat. PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRESS IMAGES POUR « LE MONDE »